L'ECHO DE L'ASSEN
Bulletin d'information
Février 2021

Le conseil d'administration de l'ASSEN a le plaisir de vous faire parvenir son bulletin 2021.
Comme chaque année, ce document est destiné à vous informer de l'avancement de nos projets et des actions que nous menons pour contribuer à la préservation de l'environnement en général et à l'amélioration du cadre de vie de notre village, en particulier.

Vous trouverez également un coupon d'adhésion destiné à celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous rejoindre dans nos démarches ou tout simplement nous soutenir.
Notre conseil d'administration vous souhaite bonne lecture et reste à votre écoute pour vos préoccupations concernant l'environnement et le cadre de vie :

Brice BEAUDET, Christian BONHOMME, Caroline BOUQUET, André CAMPIDELLI, Gérard CARUANA, Françoise CAZENAVE, Christelle CHAMBE, Christiane CLUZEL, Nathalie DENEUVILLE SENGULEN, Olivier FAURE, Jean FONTVIEILLE, Denise JANIN, Guy JANIN, Marie-Claude RIVOLLIER, Yves TAMAILLON, Joël TRUNDE, Michel VALETTE, Jean-Claude VALLAT.

Les évènements de 2020

En raison de la pandémie liée au coronavirus et des mesures de confinement qui l'ont accompagnée, l'activité 2020 a été réduite : néanmoins notre association a pu réaliser un certain nombre de choses.

Premier trimestre : travail avec les enfants de CM2 à la préparation de panneaux nécessaires à la réalisation d'un sentier pédagogique dans la forêt de RACHASSET

Du **15 mai au 31 octobre :** recrutement de deux emplois verts sur contrat à temps partiel : Jean-Marc et Philippe.

Du **28 juin au 18 octobre** : les Puces, chaque dimanche matin, mais en respectant les contraintes imposées par les arrêtés municipaux et préfectoraux relatifs aux mesures barrières COVID.

Le **8 octobre** : notre assemblée générale 2020, programmée pour les raisons déjà évoquées avec beaucoup de retard, au cours de laquelle deux de nos adhérents ont fait un remarquable exposé sur le rôle essentiel que jouent les vers de terre dans la biodiversité.

ALLEZ LES VERS !

ASSEN Association de Sauvegarde de l'Environnement et de la Nature de Saint-Marcellin-en-Forez
3 rue d'Outre-l'Eau 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ
mail : **Assenmarcellinoise42@gmail.com**
Site Internet **: https://assenmarcellinoise.weebly.com/**
Tél : 06 70 03 33 97

Les Puces 2020

Les annonces de confinement du début de l'année nous ont provoqué beaucoup d'inquiétude sur le possibilité d'ouvrir les Puces en 2020.

Finalement, celles-ci ont pu avoir lieu à compter du 28 juin au lieu du 3 mai, comme prévu initialement. Malgré les mesures imposées (limitation à 150 exposants, sens de circulation, port du masque, utilisation du gel hydro-alcoolique, respect des distanciations, présence renforcée de membres du CA …) le nombre d'exposants et de visiteurs a été important. Il faut dire que les Puces Marcellinoises étaient pratiquement les seules organisées dans la région.

Les premiers exposants arrivaient régulièrement le samedi soir, constituant une amorce de file d'attente qui, grossissant au cours de la nuit, devenait impressionnante à 5h du matin, à l'ouverture des barrières. Nous avons dû refuser avec regret, parfois jusqu'à 60 exposants dont certains venaient de très loin (Vienne, Chambéry, etc.)

En débordant sur octobre, nous avons pu ainsi bénéficier de 17 dimanches au lieu des 22 habituels, ce qui nous a permis de couvrir une grande partie de la masse salariale de nos emplois verts et de limiter ainsi le déficit de nos comptes de l'année. Nous avons accueilli 1960 exposants contre 2795 en 2019 et 3130 en 2018.

Bien qu'elle soit coûteuse en temps de bénévoles, cette manifestation qui aura 22 ans en 2021 est devenue traditionnelle et fait partie de l'image de notre village. Nous sommes convaincus de son utilité car elle permet, dans notre société de consommation, de contribuer à limiter le gaspillage en donnant la possibilité à chacun de donner une autre vie aux objets en bon état.

De nombreux bénévoles viennent, le dimanche matin, nous aider à collecter les fonds. L'ASSEN leur exprime ici toute sa gratitude. Si vous souhaitez découvrir l'ambiance des Puces et vous joindre à nous, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association.

Les jardins

Les 32 parcelles des jardins sont toutes louées et ont donné, malgré la sècheresse, une bonne production. Après l'hivernage, le réveil des jardins a été lui aussi affecté par les règles de confinement. Tout d'abord interdit totalement, l'accès a été autorisé sous le respect d'un planning destiné à limiter la présence simultanée de trop nombreux jardiniers.

Avec l'aide d'André, apiculteur membre du CA de l'ASSEN, une ruche a été installée pour faciliter la pollinisation. Les 60000 abeilles qu'elle a abritées ont permis de récolter le premier pot de miel des jardins !

A la fin du troisième trimestre, la production des parcelles solidaires, à son apogée, a permis d'approvisionner l'EHPAD « Les Bleuets » en légumes sans aucun pesticide (poireaux, carottes, tomates, salades, butternuts, courges, potimarrons, ail, oignons....)

Le sentier botanique

Notre association a décidé de créer un sentier botanique dans la forêt de Rachasset. L'objectif poursuivi est d'offrir aux Marcellinois et aux visiteurs de la commune un but de promenade intéressant (5km environ). Il constituera, pour les écoles, un support pédagogique qui permettra aux enfants de découvrir la forêt et les arbres qui la composent. Il sera l'occasion de provoquer un débat sur leur protection, leur utilisation, leur impact sur les paysages et la biodiversité, mais également sur les menaces qui les affectent du fait du changement climatique.

Pour concevoir ce projet, deux professeures de CM2 des écoles de Saint-Marcellin ont eu la gentillesse d'accepter de s'y associer. Après une visite en groupe sur le terrain pour établir la liste des arbres à décrire, elles ont demandé à leurs élèves de produire pour chacun d'entre eux des textes destinés à alimenter le contenu des panneaux d'information qui seront implantés au pied de chaque arbre choisi.

Les élèves se sont manifestement très impliqués dans cette démarche et ont produit un travail de qualité. Les maquettes des panneaux ont été réalisées sur cette base (voir ci-dessous). Elle sont dotées d'un QR code qui renvoie à des pages Internet comportant des renseignements supplémentaires et qui pourront être enrichies par les générations d'élèves à venir.

Ce projet n'a pas pu être réalisé en 2020 du fait des contraintes liées à la pandémie. Nous espérons pouvoir le mettre en œuvre en 2021.

Merci à Alain et à André

Après de très nombreuses années de militantisme au sein de l'ASSEN à laquelle il a beaucoup apporté et dont il était un des piliers, Alain THOLOT a décidé de quitter le CA en raison des importantes charges qu'il a par ailleurs.
André RICHARD, tout aussi impliqué dans la vie associative a fait de même. Il nous avait rejoint il y a moins longtemps qu'Alain mais a apporté également une aide efficace et régulière.
Nous regrettons leur départ, mais nous respectons, naturellement, leur choix.
Nous les remercions, au nom de tous, très chaleureusement pour tout ce qu'ils ont apporté à l'association et, à travers elle, à la cause de l'environnement et du cadre de vie.

Les emplois verts 2020

Comme chaque année, et malgré les perspectives financières difficiles, l'ASSEN a embauché deux personnes comme « emplois verts ». C'est ainsi que Jean-Marc, pour la troisième année, et Philippe, pour la deuxième fois, sont venus nous aider pendant cinq mois et demi.

En plus de la préparation, chaque vendredi, de la plateforme des Puces, de l'accueil chaque dimanche des exposants, Jean-Marc et Philippe ont entretenu les sentiers balisés et remis en état le balisage. Ils ont, en particulier, aménagé l'accès à la voie déferrée à partir de la route des Cimes, et créé, dans la plantation GUIGOZ, deux sentiers qui permettront aux utilisateurs du sentier botanique, de découvrir de plus près les espèces qui y ont été plantées, il y a maintenant une dizaine d'années.

L'ASSEN les remercie pour leur présence sympathique, sérieuse et assidue et la qualité du travail qu'ils ont réalisé.

Marcelle BATTIGELLI nous a quittés …

Marcelle faisait partie des « piliers » de l'ASSEN…

C'est dans les années 1976, après son mariage avec Fleury, qu'elle vint s'installer à St Marcellin.

Après un long passage dans l'industrie, avec trois collègues, elle inaugura la fonction d'emploi-vert que la commune de St Marcellin venait de créer. Durant près de 5 ans sa mission a consisté à entretenir les sentiers et espaces verts sensibles, assurant aussi quelques tâches ponctuelles comme le relevé des compteurs d'eau de la commune…

L'heure de la retraite ayant sonné c'est tout naturellement qu'elle vint apporter le fruit de son expérience à l'ASSEN qui venait de reprendre à sa charge la gestion des emplois-verts.

D'abord membre du Conseil d'Administration, elle entra au Bureau de l'ASSEN pour assurer les fonctions de Trésorier Adjoint où sa rigueur et son implication étaient appréciés à l'occasion de l'encaissement des Puces.

C'était aussi une Super-Mamie avec ses 3 petits enfants et elle s'investissait beaucoup dans les loisirs : elle faisait partie d'un groupe de marcheurs, adorait jouer aux cartes avec ses amis de la St Vincent et surtout elle aimait chanter au sein de la Chorale de St Marcellin…

Adieu Marcelle, l'ASSEN et les marcellinois tiennent à te remercier !

Les Jardins d'Outre l'Eau

La disparition de l'eau dans le bief a porté un coup fatal aux jardins d'Outre l'Eau. Peu à peu, les jardiniers qui les exploitaient ont abandonné leur parcelle et ces terrains se sont transformés partiellement en friche.

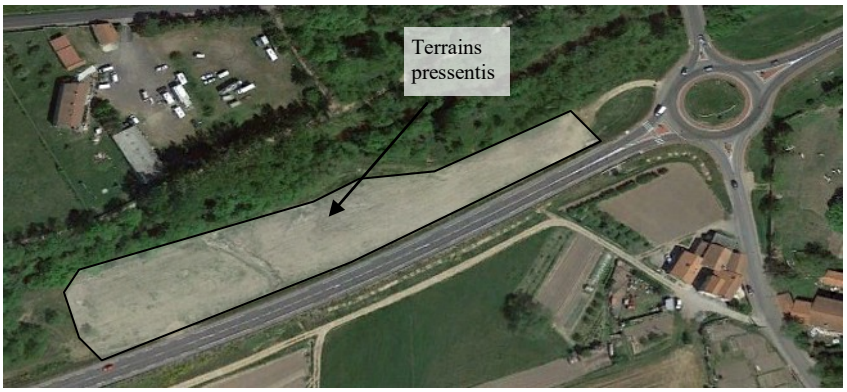

Parallèlement, le conseil départemental de la Loire cherchait à tenir les engagements qu'il avait pris lors de la réalisation du contournement. Il s'était engagé, en effet, à mettre en œuvre sur les délaissés de la route des mesures d'accompagnement : maraîchage, friches herbacées, mares à amphibiens et restauration et entretien de zones boisées.

Après des réunions de concertation avec le conseil départemental et la mairie, l'ASSEN s'est proposée comme opérateur pour réaliser des jardins familiaux sur des terrains situés entre la Mare et le contournement.

Ce projet est susceptible de recueillir l'accord des partenaires. Il achoppe toutefois sur l'alimentation en eau. Malgré l'engagement de mettre en place un dispositif d'arrosage à l'arrosoir alimenté par des bornes à boutons-poussoirs, l'autorisation de principe de raccordement au canal du Forez n'a pas pu être obtenue. C'est donc un projet à suivre.

Etre un colibri

Pierre RAHBI, fondateur du mouvement « COLIBRIS», rapporte souvent cette légende amérindienne :

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : *"Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! "* Et le colibri lui répondit : *"**Je le sais, mais je fais ma part**."*»

Alors, pour préserver l'environnement, si nous faisions notre part, dans les gestes simples de la vie quotidienne ? Nous en avons choisi 20 mais il y en a bien d'autres :

Refuser les sacs plastiques dans les commerces. Mettre un « Stop Pub » sur sa boite aux lettres. Utiliser de préférence les piles rechargeables. Limiter les impressions papier. Composter les déchets organiques. Remplacer les ampoules classiques par des LED. Prendre des douches au lieu de bains. Eteindre les appareils électriques au lieu de les laisser en veille. Déposer les vieux appareils ménagers dans les points de collecte. Dégivrer régulièrement le congélateur. Eteindre la lumière en quittant une pièce. Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes. Consommer des fruits et légumes de saison. Privilégier l'achat en circuit court. Privilégier les objets réutilisables plutôt que ceux à usage unique. Penser au troc, à la location plutôt qu'à l'achat. Utiliser la lumière naturelle autant que possible. Réparer les robinets qui fuient, même très peu. Privilégier l'achat des produits en vrac ou avec le moins d'emballage. Mettre une bouteille d'eau ou une brique dans la chasse d'eau pour en limiter le volume. Rapporter les médicaments inutilisés dans votre pharmacie. Etc.

Même si c'est très insuffisant car la sauvegarde de la planète nécessitera de revoir notre modèle de développement, une prise de conscience et des actions individuelles sont nécessaires pour que les choses bougent.

Vers une longue vie pour les appareils ménagers

Fabriquer – consommer – jeter – fabriquer – consommer – jeter – fabriquer …… Pourquoi ne pas mettre fin à ce cycle, source d'une énorme pollution qui va se heurter inévitablement à l'épuisement des ressources ?

En modifiant quelque peu nos habitudes de consommation, nous pouvons allonger considérablement la durée de vie de nos objets, diminuer nos besoins en production et réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement.

Pour s'y retrouver et adopter les bons réflexes, le **Ministère de la transition écologique et l'ADEME** (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont créé un site très intéressant : **« longuevieauxobjets.gouv.fr »**. On y trouve toute une série de conseils pratiques pour faire les bons choix, diagnostiquer les pannes des appareils, indiquer les professionnels capables de répondre à nos besoins.

La réparation des appareils permet d'allonger leur durée de vie.

A compter du 1er mars 2015, les professionnels doivent informer les consommateurs de la durée de disponibilité des pièces détachées des produits mis sur le marché.

Dès cette année 2021, un « indice de réparabilité » devrait apparaître. Cette information a pour but de sensibiliser les consommateurs sur la possibilité d'allonger la durée de vie et donc d'utilisation de leurs appareils. Elle permet d'orienter leurs comportements d'achat vers des produits plus facilement réparables en cas de panne..

Elle constitue un outil de lutte contre l'obsolescence - programmée ou non - pour éviter la mise au rebut trop précoce des produits et préserver les ressources naturelles nécessaires à leur production.

Un réseau de professionnels réparateurs représente également un recours précieux (voir le site de l'ADEME).

De nombreux sites et vidéos rendent également la réparation d'appareils accessible aux particuliers. Le site « Spareka », par exemple, conseillé par le ministère de la transition écologique donne une multitude d'indications et propose de nombreux tutoriels : https://www.spareka.fr/comment-reparer/electromenager

Un mot sur l'entretien des appareils ménagers.

Les manipulations sont simples, indispensables et généralement indiquées par les constructeurs et doivent être effectuées régulièrement par l'utilisateur. Plus de 50 % des interventions en SAV sont dues à un défaut d'entretien : défauts de nettoyage des filtres, de détartrage, de dégivrage, d'étanchéité des joints…

Optons pour des achats durables, responsables et des produits réparables.

Longue vie aux objets : c'est plus écologique et plus économique.

L’oya, arrosage par capillarité.

L’oya ou olla en espagnol qui signifie «pot» (mais prononcé oya) est une poterie en forme de jarre façonnée à partir de l’argile, donc microporeuse. On a retrouvé des oyas d’environ 4000 ans en Chine, mais elles étaient aussi utilisées dans la Rome antique. Par la suite elles se sont développées sur tous les continents. Aujourd’hui elles sont de nouveau fabriquées de façon artisanale par une société en France, qui est peut-être la seule en Europe. Cette entreprise se situe dans l’Hérault à Saint-Jean-de-Fos. On utilise les oyas de nouveau en Afrique et dans les régions arides de la planète, où l’eau est rare.

L’oya est enterrée au pied des plants puis remplie d’eau et refermée par une soucoupe. Seul le col de la jarre dépassera légèrement du sol afin de pouvoir la réalimenter en eau. Sa constitution poreuse permet à l’eau de suinter au niveau des racines assurant ainsi un arrosage ciblé et très efficace. La plante ne puise que ce dont elle a besoin et ne subit plus de stress hydrique. On peut pailler autour de l’oya pour contenir l’humidité du sol.

Les ressources en eau de la planète étant comptées, ce système d'arrosage offre une solution toute trouvée pour préserver la ressource. C'est une économie d'eau d’environ 50 % (voire plus suivant les sols) qui est réalisée en utilisant ce système. Sans compter votre énergie dépensée habituellement à arroser, car l’oya n'est remplie en moyenne qu'une fois par semaine.

L’oya est utilisée en jardinage, en arboriculture mais aussi dans nos pots de fleurs et nos jardinières il existe plusieurs formes et contenances de 0,3 l à 10 litres. Ce système d’arrosage assure une diffusion d’eau en profondeur donc elle réduit la prolifération des «mauvaises herbes» et des maladies sur le feuillage des plantes.

En conclusion : l’oya est non seulement écologique mais elle permet d’économiser l’eau qui devient si rare sur notre Planète Terre.

Vous pouvez retrouver diverses vidéos sur internet si vous voulez fabriquer vos propres oyas (de simples pots en terre couverts suffisent).

Vous pourrez également découvrir la fabrication des oyas sur le site d’«Oyas Environnement ».

Economiser l'eau au quotidien

À la fin du XIXe siècle, la consommation domestique d'eau par habitant était d'environ 15 à 20 litres par jour. Elle a fortement augmenté avec la généralisation de la distribution d'eau par le robinet dans les domiciles : elle est passée de 160 litres par jour et par habitant en 1975 à 165 litres en 2004.

En 2018, la consommation des Français baisse légèrement pour atteindre 148 litres d'eau par jour et par personne. En effet, la consommation domestique est en baisse depuis 10 ans, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Les comportements éco-citoyens (privilégier la douche à un bain, utiliser des régulateurs de débit, etc.)
- Les équipements sanitaires et électroménagers à consommation d'eau réduite
- La maintenance des usines (d'épuration, de dessalement, de traitement des eaux) et des réseaux de distribution d'eau potable
- La volonté d'économiser et de réduire le coût de la facture d'eau

D'après l'OMS, la consommation de l'eau pour un ménage français se répartit ainsi :

- 39 % pour les bains et les douches
- 20 % pour les W.C.
- 12 % pour le linge
- 10 % pour la vaisselle
- 6 % pour la préparation de la nourriture
- 6 % pour les usages domestiques divers
- 6 % pour le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin
- 1 % pour l'eau potable.

Entre excès de consommation et mauvaise gestion des ressources, l'eau représente un enjeu important pour nos sociétés et nous en sommes les acteurs.

Source : Observatoire SISPCA ; Centre d'information sur l'eau, CIeau https://www.planetoscope.com

Comment faire des économies d'eau sans trop de dépense ?

Toutes les maisons ont un système de chéneaux. Installez soit un récupérateur d'eau (350l) à chaque descente d'évacuation, soit une cuve de 1000L (ou plusieurs reliées les unes aux autres). Branchez votre sortie de cuve à un surpresseur puis un tuyau d'arrosage au surpresseur sur lequel, vous pourrez vous raccorder avec les raccords rapides utilisés pour les tuyaux d'arrosage

Vous pourrez utiliser cette eau pour :

Le jardin :

- L'arrosage de vos légumes. Un système de goutte à goutte ou d'utilisation d'oyas (voir l'article) sera le bienvenu pour l'économie d'eau mais aussi pour vos légumes qui profiteront d'un apport d'eau plus régulier. Le paillage, le binage et la permaculture seront des aides importantes à l'économie d'eau. Arrosez plutôt le soir tard ou le matin tôt.
- Le nettoyage de votre extérieur (terrasse, table extérieure etc),
- Le lavage de vos véhicules

La maison :

- L'alimentation de vos chasses d'eau
- Le ménage (sols, salle de bain...). Pourquoi utiliser de l'eau potable qu'on ne boit pas ?
- L'arrosage des plantes

D'autres idées pour économiser l'eau

- Réutiliser l'eau de cuisson refroidie pour l'arrosage de vos plantes (elles profiteront des oligo-éléments existants)
- Utiliser un pommeau de douche économique et un mitigeur thermostatique
- Favoriser le remplissage de votre machine à laver le linge
- Ne pas laisser couler l'eau du robinet quand vous faites la vaisselle, vous vous brossez les dents, lavez les mains ou vous rasez. En effet, le débit d'un robinet qui coule est de 12l par minute
- Privilégiez la douche plutôt que le bain, même pour les enfants. C'est un moyen de leur faire prendre conscience que l'eau est une denrée qui va devenir rare
- Mettez une brique ou tout autre objet pour occuper l'espace dans le réservoir de votre chasse d'eau si vous avez un système de chasse un peu obsolète

Pour les plus débrouillards

Voici quelques astuces pour rendre encore plus performant vos récupérateurs d'eau :
Si vous avez un stockage important, vous pouvez alimenter vos toilettes, votre machine à laver le linge…. Cela nécessite le raccordement de vos cuves par un système de tuyauterie en parallèle à votre installation d'eau déjà existante. C'est possible en respectant les normes en vigueur (pose de filtres, vannes…). Renseignez vous avant de vous lancer dans une telle installation. Vous pouvez trouver des tutos intéressants sur Internet, sinon vous pouvez vous adresser à un professionnel.

Vous pouvez aussi installer un système qui permet de récupérer l'eau usée de la douche, de la cuisine, pour alimenter vos toilettes.

Tous ces systèmes et idées vont permettre à chacun(e) de trouver la ou les solutions qui permettront de réduire la note d'eau. En fonction du choix fait, vous diminuerez votre consommation moyenne de 30 à 60%. Ce qui n'est pas négligeable !

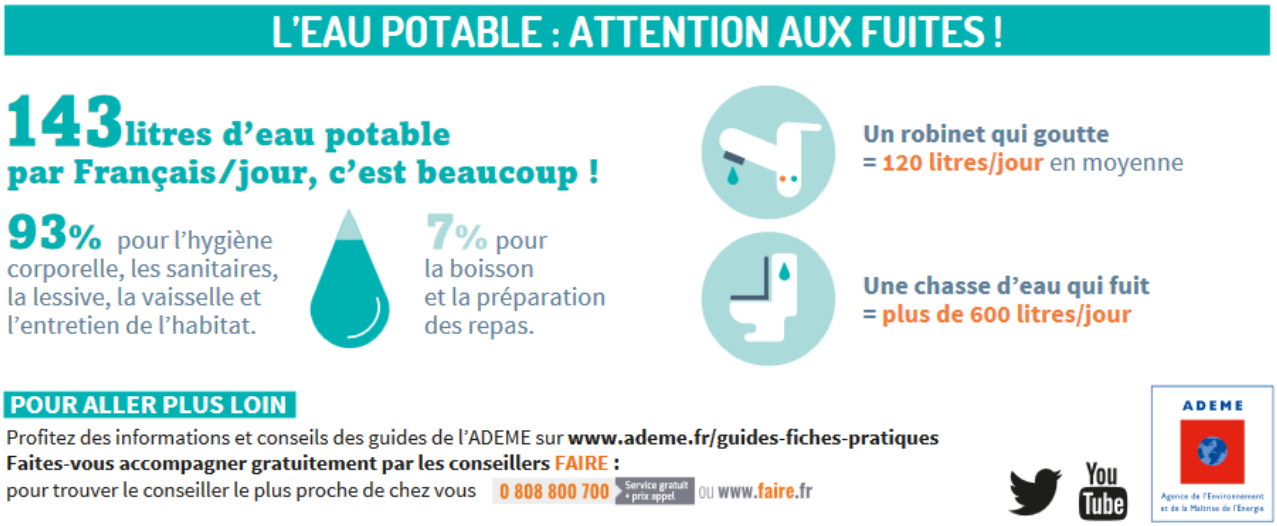

L'ASSEN et les élections municipales

Les statuts de l'ASSEN visent à l'amélioration du cadre de vie des Marcellinois aussi bien qu'informer les habitants de la commune et mobiliser ses adhérents sur : « tout projet susceptible d'affecter le cadre de vie et la santé des personnes, le milieu naturel ou l'économie locale ».

Pour cette raison, nous avons, lors des dernières élections municipales, souhaité faire notre devoir d'association citoyenne en interrogeant la liste candidate sur son programme dans une lettre dont les principales questions (très résumées) étaient les suivantes :

Quelles mesures pour maintenir le centre bourg en vie suite au déplacement des commerces et des professions médicales ?

Quelles mesures pour sécuriser les déplacements et limiter le trafic et ses nuisances?

- Sur les rues sans trottoirs et très circulées (Guinard, Marque, Orme etc.)
- Sur les espaces d'utilisation partagée

Quelles actions collectives en faveur des personnes isolées ?

- Portage des repas
- Déplacements administratifs et de la vie quotidienne
- Lutte contre l'isolement, développement de l'intergénérationnel
- Aide à domicile

Quelles actions en faveur de l'environnement ?

- Réduction des déchets (compostage collectif, broyage des végétaux)
- Extinction de l'éclairage public
- Actions collectives en faveur de la nature, sensibilisation des enfants
- Economies d'énergie des bâtiments et véhicules communaux
- Aide au co-voiturage

Nous proposions également de désigner, dans l'équipe future, un adjoint en charge spécifique de l'environnement qui pourrait conduire ces actions en liaison avec les autres acteurs.

Le programme de l'équipe élue répond en partie à ces questions et renvoie à des études à venir. Celles-ci ont été entreprises mais retardées du fait de la pandémie.

Il est bien évident que c'est dans les actions concrètes que se traduiront les progrès attendus.

L'ASSEN restera disponible pour apporter sa contribution à toute démarche répondant à ces préoccupations.

Les guides composteurs pailleurs

Nous avons à de nombreuses reprises, dans notre bulletin, parlé du compostage et de son intérêt pour limiter la production de déchets. Cette méthode de recyclage des déchets verts et organiques est simple et sans nuisance si elle est bien conduite.

Afin de faciliter le développement du recours au compostage, Loire Forez a mis en place une réseau de composteurs pailleurs dont le rôle est d'être « *les relais de la collectivité. Ils participent à la mise en place d'actions favorisant le compostage et valorisant sur place les déchets verts, ressources pour le jardin par le broyage et le paillage. Fins connaisseurs de ces techniques grâce à une formation gratuite adaptée, ils informent et sensibilisent leurs concitoyens : organisation d'événements et de visites, stands d'information, temps d'échange, …* »

Deux de nos adhérents, Christelle, vice présidente de l'ASSEN, et Dominique ont bien voulu suivre la formation de composteurs pailleurs et mettre ainsi leurs connaissances au service de l'association et de ses membres.

Si vous souhaitez mettre en place un projet de compostage ou tout simplement avoir des renseignements sur cette technique, n'hésitez pas à faire appel à l'ASSEN qui vous mettra en contact avec eux.

Donnons des ailes à nos oiseaux

Tous les observateurs de la nature constatent une forte baisse de la population d'oiseaux dans nos villes et nos villages.

Voici quelques unes des observations qui expliquent cette évolution :

1 La pratique de cultures homogènes (y compris les pelouses des particuliers tondues toutes les semaines) entraîne la limitation des ressources alimentaires des oiseaux.

2 Les productions rendues nocives à cause de l'utilisation de produits phytosanitaires

3 Disparitions des haies et chute massive des populations d'insectes

Le très grand nombre de chats dans nos villages n'arrange rien !

Et pourtant les oiseaux jouent un rôle primordial dans nos jardins, ils font partie des auxiliaires qui participent au bon équilibre de la nature. Pour faciliter leur installation : conservez des haies faites d'essences diverses de notre région et non des haies de thuyas ! Conservez des vieux arbres et aménagez un point d'eau qui permettra aux oiseaux de venir boire. Ainsi, ils seront dans le cadre idéal pour nidifier !

Voici quelques uns des oiseaux que l'on peut rencontrer dans nos jardins :

Le moineau domestique

Il est un passereau familier que l'on observe à la recherche de déchets à picorer. Il vit pratiquement partout où l'homme est présent. Il se nourrit de graines de plantes mais chasse aussi les coléoptères (charançons, hannetons, doryphores, taupins...), pucerons, cochenilles, araignées, criquets, fourmis...

Le merle noir

Dans votre jardin, vous pouvez l'observer, fouillant le sol, retournant les feuilles à la recherche de larves, de chenilles et de lombrics. Mais lorsque les fruits sont mûrs, il se tournera volontiers vers eux.

Le rouge-gorge familier

Le rouge-gorge familier est facile à reconnaître grâce à son plastron orange. Cette petite boule de plumes est généralement vue seule. Sa nature peu farouche le désigne comme "l'ami du jardinier", car il peut s'approcher très près de la personne œuvrant au jardin.

La mésange

Elle consommera araignées, pucerons, chenilles et autres insectes et larves, si vous l'attirez dans votre jardin avec une mangeoire, elle aura l'efficacité d'un insecticide. Elle mange aussi des graines, des bourgeons et des baies.

Le pinson des arbres

Au sol, il recherche sa nourriture, en sautillant. Le pinson est omnivore mais a une préférence pour les insectes.

Le verdier d'Europe

De la taille d'un moineau, le verdier d'Europe mâle adulte est jaune-vert-olive, il possède un gros bec conique. Il ne craint pas l'homme et peut s'observer facilement. Il est granivore et affectionne, en hiver, les graines des rosiers et des framboisiers.

Le rouge queue

Le rouge queue mange principalement des insectes qu'il attrape au sol ou en vol. Il mange également des araignées, des vers de terre ou des mollusques. A partir de l'automne quand le nombre d'insectes diminue, il se nourrit de baies et de fruits.
Le rouge queue vient rarement se nourrir auprès des mangeoires.

Le chardonneret
Il se nourrit principalement d'insectes et de graines de chardons et autres plantes.
Le chardonneret a vu ses populations décliner au siècle dernier à cause du piégeage illégal pour le commerce des oiseaux de cage. Ces déclins sont aussi dus aux empoisonnements par les pesticides utilisés dans l'agriculture intensive.

Cette espèce est aujourd'hui très protégée et les populations sont en général stabilisées.

Quelques actions pour aider les oiseaux de nos jardins : privilégions des haies et arbustes de nos régions, installons un tas de compost, un tas de vieux bois, ne coupons pas d'arbres ou branches entre le 15 mars et le 15 septembre, collons quelques stickers sur les vitres, pièges mortels pour des milliers d'oiseaux, installons des nichoirs et des abreuvoirs hors de portée des prédateurs… laissons une zone un peu ensauvagée dans le jardin, et bien entendu n'employons aucun pesticide.

Défendons moineaux, mésanges et rouges-gorges… qu'ils continuent de nous ravir avec leurs ballets et leurs chants incessants dans nos jardins.

Nous avons besoin de votre avis et de votre soutien : n'hésitez pas à vous adresser à un membre du conseil d'administration pour lui faire part de vos suggestions et de vos remarques. Vous pouvez également présenter votre candidature au conseil d'administration lors de la prochaine assemblée générale

Apporter son écot, même modeste, au respect de l'environnement et du cadre de vie c'est contribuer à la préservation de l'avenir de notre planète.

« La mauvaise herbe n'est jamais qu'une plante mal aimée. » ***(*Ella Wheeler Wilcox*)***

Venez nous rejoindre en nous retournant le bulletin d'adhésion au titre de 2021.

(Chaque adhérent a droit à une récupération d'encombrants entre mai et octobre)

Mme/M Nom : ……
Prénom : ……
Adresse : ……..
Mail : ……..

Adhère à l'ASSEN au titre de l'année 2021 et verse la somme de ….. € (montant **minimum** de cotisation 5 € par personne) au titre de sa cotisation annuelle.

Bulletin à retourner (ou à déposer dans la boîte aux lettres) , avec le montant de la cotisation, à :
ASSEN *Association de Sauvegarde de L'Environnement et de la Nature de Saint-Marcellin-en-Forez*
3 rue d'Outre-l'Eau 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ

Réalisé par nos soins. Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique